

Evaluation du bachelier en Diététique 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

HAUTE ÉCOLE Lucia de Brouckère

Comité des experts :
Mme Marielle LEDOUX, présidente
Mmes Michèle GUILLAUME, Ludivine SOGUEL ALEXANDER
et Anne-Marie VERBRUGGE, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du bachelier Diététique. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 22 et 23 octobre 2012 à la Haute École Lucia de Brouckère. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute École Lucia de Brouckère, dont les Pouvoirs Organisateurs sont la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale et la Province du Brabant wallon, fait partie du réseau officiel neutre subventionné.

En 1995, l'Institut Provincial des Industries alimentaires et du Tourisme a été scindé en deux entités dont l'Institut Arthur Haulot où est située la section diététique, seul département de la catégorie paramédicale. Le département de diététique inclut en plus du programme de bachelier en Diététique, un centre d'information et de recherche sur les intolérances et l'hygiène alimentaire (CIRIHA).

1 Objectifs du programme :

Le programme couvre les différents aspects de la profession de diététicien (clinique et collectivité).

Recommandation : la promotion à la santé mériterait cependant d'être davantage développée en utilisant les ressources disponibles.

2 Cohérence globale du programme :

- La HE fait appel à des enseignants experts (médecins, diététiciens, etc.) pour dispenser des parties de cours spécialisées. Cela a l'avantage d'assurer une rigueur scientifique, un enseignement actualisé et permet aux étudiants d'avoir des contacts avec une pratique vraie du terrain.
- Les experts soulignent l'existence du centre de recherche CIRIHA. Certains enseignants nourrissent leurs cours de ses travaux.

Recommandation : l'utilisation des ressources du CIRIHA mériterait cependant d'être davantage intensifiée et les résultats des recherches, intégrés aux enseignements. L'établissement devrait aussi mieux communiquer aux étudiants l'existence de ce centre.

- Une réflexion a été amorcée sur les prérequis pour passer d'une année à l'autre.

Recommandation : le comité des experts encourage la démarche entreprise pour revoir la politique de la réussite à 48 crédits qui permet à des étudiants d'arriver en stage sans les prérequis nécessaires.

- Le comité des experts reconnaît la recherche de relations des cours de base avec les besoins de la profession ; ces cours de base constituent un véritable socle pour l'enseignement de la profession. Pour ce faire, les enseignants des sciences de base se concertent bien et s'informent auprès des enseignants de la profession pour lier leurs cours à la diététique.

3 Approches pédagogiques :

- Le comité des experts note la réflexion institutionnelle sur les référentiels de compétences et la mise en place d'expériences pilote pour la cuisine et le stage de deuxième année avec le test des indices de performance.

Recommandation : le comité des experts encourage la poursuite de la démarche.

- Le comité des experts apprécie la participation obligatoire pour les étudiants à différentes conférences avec la remise d'un rapport. Ceci favorise l'apprentissage autonome des étudiants et les ouvre sur le monde professionnel.

Recommandation : les experts recommandent cependant de veiller à conseiller les étudiants dans leur choix en fonction des cours déjà suivis.

- Le comité des experts apprécie la présence de nombreux exercices pratiques dans le cadre des cours des sciences de base et des sciences de la profession.

- Les enseignants des sciences fondamentales ont le souci d'illustrer concrètement les concepts plus abstraits comme, par exemple, en chimie.
- Les étudiants peuvent bénéficier d'une vraie possibilité d'étalement de leurs études.

4 Outils et supports pédagogiques :

- Le comité des experts apprécie l'existence de la plateforme numérique même si les enseignants et les étudiants n'en connaissent pas encore toutes les potentialités.
- Les experts apprécient l'existence et le développement des contrats pédagogiques (uniformisés, complets, intégrés, structurés et communiqués aux étudiants).
- Les supports de cours sont majoritairement disponibles et les étudiants estiment que ceux-ci préparent bien aux examens.

Recommandation : les experts encouragent cependant l'actualisation régulière de la bibliographie, sa mise à disposition et le référencement systématique des textes remis.

5 Évaluations des apprentissages :

- Les étudiants sont informés dès le début de l'année des modalités et des critères d'évaluation. La pondération des notes est également affichée aux valves.
- Les experts notent une bonne préparation aux examens avec pour certains cours, des exemples de questions disponibles. Les modes d'évaluation sont variés malgré le nombre grandissant d'étudiants.
- Les experts apprécient le principe de l'examen de synthèse en troisième année.

Recommandation : cet examen de synthèse devrait cependant davantage reposer sur des questions permettant de vérifier la transversalité dans l'intégration des différentes matières des différents cours et l'acquisition des compétences finales.

6 Stages :

- L'établissement encourage les étudiants à rechercher leurs lieux de stage et les aide notamment dans la rédaction des lettres de motivation.
- De nombreux lieux de stage sont proposés par les coordinateurs.
- Un minimum de deux visites (avec une évaluation à mi-parcours) par les maîtres de formation pratique est maintenu malgré l'augmentation du nombre d'étudiants.

7 TFE :

Les étudiants rencontrés apprécient le TFE pour le développement de leur autonomie, la méthodologie de la recherche mais souhaitent cependant que les notions théoriques enseignées en lien avec le TFE soient d'avantage approfondies.

8 Promotion de la réussite :

- Les enseignants soutiennent et encouragent la réussite. Pour tous les cours, les étudiants peuvent directement les solliciter.

- Un service du tutorat, et dans certains cours un forum de discussion, sont en place pour soutenir la réussite des étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

1 Objectifs du programme :

Le comité des experts reconnaît un écart entre l'évolution des besoins liés à la profession et les objectifs, le contenu et la présence des mises en situation des cours de sciences humaines dans le programme actuel.

Recommandation : le comité des experts recommande de poursuivre la réflexion en ce sens afin de mieux répondre aux besoins liés à la profession. Les experts encouragent pour ce faire, de maximiser la participation d'experts à certains cours ou parties de cours en fonction de leur(s) spécialité(s).

2 Cohérence globale du programme :

- Certains cours de sciences humaines arrivent trop tard dans la formation tout comme certaines notions d'informatique, de statistiques et de méthodologie de la recherche vues en B3 et nécessaires en B2.
- Les parties théoriques et pratiques de certains cours ne sont pas liées.
- Certains cours sont basés sur la réalisation d'un travail par les étudiants sans l'enseignement des bases théoriques suffisantes.

Recommandation : l'ordonnancement des cours dans le cursus devrait être revu à la lueur de la progression du développement des compétences.

- Certaines notions essentielles à la pratique de la diététique telles que l'approche et l'éducation thérapeutique du patient ou la prise en charge diététique spécifique à certaines pathologies en augmentation ne sont pas suffisamment développées dans les cours.

Recommandation : le comité des experts encourage la section à veiller que le contenu des cours soit davantage en adéquation à l'évolution des connaissances scientifiques et de la pratique diététique.

Droit de réponse de l'établissement

3 Articulation enseignement - recherche :

Les étudiants ne semblent pas percevoir l'articulation entre leur formation et les travaux menés au CIRIHA. Ils ne connaissent pas suffisamment le centre et ne peuvent même pas y accéder.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement la mise en place d'une information à destination des étudiants sur l'existence du centre et sur l'intérêt de celui-ci en tant que ressources pour leurs études et leur profession.

4 Articulation théorie - pratique :

Les experts regrettent le manque de mise en situation professionnelle (jeux de rôle, pratique simulée, etc.).

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement à mieux intégrer et répartir les activités de pratiques professionnelles notamment en introduisant des pratiques simulées dans les 3 années de formation. Cela permettrait également une meilleure préparation pratique aux stages.

5 **Coordination pédagogique :**

Le comité des experts souligne un manque de coordination formalisée entre les enseignants.

Recommandation : le comité des experts recommande de formaliser les réunions régulières de coordination en impliquant tous les enseignants de la formation.

6 **Approches pédagogiques :**

- Des activités pédagogiques organisées en interdisciplinarité semblent inexistantes.

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement à collaborer de façon plus intensive avec les autres établissements présents sur le campus ou dans les environs afin de développer une formation au travail en interdisciplinarité. Il encourage également la réflexion sur le développement des méthodes d'apprentissage centrées sur le travail interdisciplinaire (analyse de cas, etc.).

- Les parties théoriques et pratiques de certains cours ne sont pas liées.

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement à intensifier la coordination entre les cours théoriques et les applications pratiques afin d'assurer que les notions théoriques soient intégrées par les étudiants préalablement aux exercices.

7 **Outils et supports pédagogiques :**

Malgré la disponibilité de la majorité des supports de cours sur la plateforme numérique ou via les enseignants, les étudiants regrettent les délais pour la mise à disposition de certains cours.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à mettre les supports cours à disposition des étudiants à l'avance afin que ceux-ci puissent mieux se préparer.

8 **Stages :**

- Les étudiants regrettent que, vu l'augmentation de la population étudiante, le stage d'observation en B2 se réalise majoritairement dans le domaine de la collectivité.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à élargir l'offre des stages d'observation.

- Les informations relatives à l'organisation pratique des stages arrivent trop tard, quelques jours voire le jour précédent le début du stage.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de mettre à disposition des étudiants toutes les informations liées à l'organisation pratique du stage dès le début de l'année, et ce, afin qu'ils puissent s'organiser.

- L'organisation actuelle des stages en B3 ne facilite pas l'intégration dans le milieu professionnel ni les stages à l'étranger de par le retour systématique un jour fixe par semaine à la HE.

Recommandation : les experts encouragent l'équipe pédagogique à réfléchir à un meilleur agencement des cours et des périodes de stages en B3.

- L'évaluation du stage durant la visite sur site diffère d'un enseignant à l'autre.

Recommandation : le comité des experts recommande de mieux définir les critères d'évaluation pour garantir l'équité de traitement entre les étudiants.

9 Évaluation des apprentissages :

Les étudiants doivent remettre de nombreux travaux écrits et n'ont pas toujours de retours sur la correction ou ceux-ci sont tardifs.

Recommandation : le comité des experts recommande de mettre en place une procédure pour le retour des travaux écrits demandés et que chaque enseignant puisse y adhérer.

10 TFE :

- Le nombre d'heures consacrées à la méthodologie de recherche n'est pas suffisant ; les étudiants sont peu formés à la recherche bibliographique.
- Le calendrier de planification des différentes étapes de réalisation du TFE existe mais manque de précision dans son application.

Recommandation : le comité des experts recommande le renforcement de l'enseignement de la méthodologie de la recherche et la formalisation des étapes de réalisation du TFE dans le planning annuel des étudiants.

11 ECTS :

Les enseignants et les étudiants rencontrés ne semblent pas sensibilisés à une utilisation efficace des crédits ECTS.

Recommandation : le comité des experts recommande de revoir la répartition des crédits ECTS au sein des différents cours et d'intégrer ce système dans le dispositif pédagogique de manière plus claire.

12 Promotion de la réussite :

- Malgré l'existence d'un service de promotion à la réussite (tutorat, remédiation, guidance, forum) au sein de la HE, les experts notent que la démarche est fortement laissée à la bonne volonté des enseignants et se limite donc à un ou deux cours.

Recommandation : le comité des experts encourage l'évaluation des mécanismes en termes de satisfaction et de niveau de participation des étudiants nécessitant ce soutien ainsi que l'évaluation des résultats en termes de réussite. Il recommande également de réfléchir à étendre le système d'aide à la réussite à l'ensemble des cours.

- La transition entre l'encadrement important en B1 et l'autonomie imposée en B3 est insuffisante.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à intégrer dès le B1 des activités permettant aux étudiants de développer graduellement leur autonomie.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a) Ressources humaines

- 1 Les équipes enseignantes, administratives et techniques sont impliquées et disponibles. Ceci est reconnu et apprécié par les étudiants.
- 2 Le comité des experts apprécie la participation d'experts à certains cours ou à des parties de cours en fonction de leurs spécialités. L'équipe pédagogique est, de ce fait, bien ancrée dans le milieu professionnel.

b) Ressources matérielles

- 1 La bibliothèque de l'établissement comprend un nombre important d'ouvrages dédiés à la nutrition et la diététique.

Recommandation : les experts encouragent cependant la section de veiller à distinguer les ouvrages grand public et professionnels qui se côtoient sans sélection critique dans les rayons.

- 2 Les enseignants et les étudiants bénéficient d'un accès à la bibliothèque d'ERASME.

Recommandation : l'information sur cet accès devrait être davantage communiquée aux étudiants.

- 3 Les laboratoires de chimie et de microbiologie sont adéquats et suffisants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 Le comité des experts note le manque de fluidité dans la communication entre les différentes catégories de personnels et entre certains enseignants.

Recommandation : le comité des experts recommande l'organisation de réunions de section rassemblant les différents personnels de façon à communiquer les demandes et besoins de chacun et assurer une meilleure transparence dans l'information.

- 2 Les experts notent un manque d'information sur les possibilités de formations continuées même si la direction soutient les diverses demandes.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à informer davantage les enseignants notamment concernant le budget alloué à leur formation.

- 3 Le comité des experts regrette que la politique de recrutement de nouveaux collaborateurs ne soit pas plus clairement définie.

Recommandation : le comité des experts recommande une mise en visibilité plus claire des ouvertures de postes.

b) Ressources matérielles

- 1 Les étudiants ne disposent pas de suffisamment de locaux pour se rencontrer.

Recommandation : les experts encouragent la mise à disposition de plus grands locaux spécifiques à la section tant pour la détente et que pour les travaux de groupes.

- 2 L'équipement technique dans les locaux d'enseignement destinés aux grands groupes d'étudiants n'est pas adapté (les étudiants du fond de la classe entendent mal l'enseignant et ne voient pas bien le tableau ou la projection).

Recommandation : le comité des experts recommande une réflexion pour améliorer la qualité sonore et visuelle des classes destinées aux grands groupes.

- 3 Les experts confirment l'impossibilité d'inculquer les bonnes pratiques d'hygiène et d'organiser de façon optimale un cours de techniques culinaires vu l'organisation, la vétusté et le manque de propreté de la cuisine.

Recommandation : le comité des experts recommande, de par le rôle didactique essentiel joué par la cuisine, de chercher une solution pour répondre aux exigences en matière d'hygiène dans les cours de pratique culinaire.

- 4 Les enseignants ne sont pas suffisamment informés sur les budgets disponibles pour les achats de livres et de revues.

Recommandation : le comité des experts soulignent qu'il serait intéressant d'améliorer la coordination entre le CIRIHA, la section et la bibliothèque pour déterminer les livres et collections à acheter. Le comité des experts recommande l'établissement d'une procédure pour l'acquisition et le renouvellement des ressources en lien avec la nutrition et la diététique de la bibliothèque intégrant les enseignants du domaine et les collaborateurs du CIRIHA.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts note les partenariats existant avec Erasme et l'ULB. Un comité scientifique, incluant des professionnels de diverses formations, soutient les décisions sur les orientations du programme.

Recommandation : ce comité scientifique mériterait cependant d'être dynamisé et plus exploité en matière d'enseignement.

- 2 Le CIRIHA répond à des demandes de la communauté (expertise, formation, etc.).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Un service pour les relations internationales est en place au sein de la HE mais est méconnu des étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande donc d'informer davantage les étudiants sur les possibilités d'Erasmus et de stages à l'étranger.

- 2 Les étudiants regrettent le manque d'information sur les passerelles possibles.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à informer davantage les étudiants sur ce système de poursuite des études.

- 3 Les experts notent le manque de relations avec le monde professionnel dans le cadre de la recherche d'emploi des étudiants.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à intensifier ses contacts avec le monde professionnel et avec les anciens étudiants afin d'aider les étudiants actuels dans leur recherche d'emploi. Ils recommandent également la mise à disposition des étudiants des offres d'emploi réceptionnées.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Des initiatives personnelles de démarche qualité ont été menées dans la section sans toutefois bénéficier d'une approche globale et d'une priorisation des objectifs.

Recommandation : le comité des experts encourage l'articulation des démarches entreprises par la section diététique à la politique qualité institutionnelle qui s'installe. La qualité doit devenir un projet de l'institution impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'établissement. Le poste de coordinateur institutionnel offre une opportunité de structuration de cette démarche.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Un manque d'organisation a été mis en évidence par les enseignants, les personnels administratifs et techniques et par les étudiants.

Recommandation : les experts reconnaissent les initiatives prises pour améliorer la qualité de la section. Ils recommandent cependant d'opérationnaliser un plan d'action concret impliquant l'ensemble des parties prenantes. Les nombreux chantiers entrepris doivent maintenant être priorités dans un plan d'action en fonction des besoins. Les objectifs d'organisation devraient y être intégrés.

- 2 Les experts constatent l'absence d'un système formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandation : les experts encouragent l'établissement à revoir les outils utilisés pour l'évaluation des enseignements par les étudiants et les mécanismes de diffusion auprès des étudiants afin d'assurer un taux de participation suffisant. Les experts recommandent également de sensibiliser les étudiants sur l'importance de leur rôle dans la vie de l'établissement et à les informer formellement du suivi de ces évaluations et des conséquences que cela peut engendrer.

- 3 La participation des étudiants aux organes de gestion est très variable.

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement d'assurer l'élection des représentants étudiants aux différentes instances de gestion.

- 4 Le comité des experts a constaté le peu de suivi des anciens par l'établissement et la section

Recommandation : les experts recommandent donc la formalisation d'un suivi des anciens étudiants afin notamment, d'une part, de bénéficier de leurs retours sur les améliorations à apporter au programme et, d'autre part, de viser une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du milieu professionnel.

Conclusion

Le comité des experts reconnaît que de nombreux partenariats d'intérêt existent localement – Erasme, CIRIHA, etc. – et qu'ils donnent accès à de nombreux professionnels permettant d'offrir une formation complète et diversifiée. Les experts regrettent cependant que ces possibilités ne soient pas exploitées de façon optimale.

De plus, ils reconnaissent les initiatives prises pour assurer la démarche qualité ; il conviendrait cependant d'assurer l'intégration des démarches entreprises par la section diététique à la politique qualité institutionnelle avec l'aide du coordonnateur qualité institutionnel.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Disponibilité des équipes enseignantes, administratives et diversités de la formation des enseignants ⇒ Réflexion institutionnelle bien amorcée sur les référentiels de compétences ⇒ Appel à des enseignants experts (médecins, diététiciens) pour dispenser des parties de cours spécialisées - Ancrage professionnel important ⇒ Existence du centre de recherche CIRIHA ⇒ Possibilité réelle d'étalement des études ⇒ Amorce d'une réflexion sur les prérequis pour le passage à l'année supérieure ⇒ Modalités et critères d'évaluation des cours connus et bonne préparation aux examens ⇒ Accès à la bibliothèque d'Erasmus et nombreux ouvrages dédiés à la nutrition et la diététique à la bibliothèque de la HE ⇒ Budget disponible pour achats de livres et ouvrages de références ⇒ Partenariats avec Erasmus et l'ULB ⇒ Activités de démarche qualité menées dans la section 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Promotion à la santé peu développée dans le programme ⇒ Manque de coordination formalisée entre les enseignants ⇒ Manque d'intégration des travaux du CIRIHA dans les enseignements ⇒ Examen de synthèse : questions trop « pointues » évaluant des connaissances restreintes ⇒ Ordonnancement des cours dans le cursus non en lien avec une logique d'apprentissage ⇒ Insuffisance et arrivée tardive de mises en situation professionnelles ⇒ Absence d'activités pédagogiques organisées en interdisciplinarité ⇒ Stages : informations pratiques tardives, agencement difficile avec les périodes de cours et variation des critères d'évaluation selon l'enseignant ⇒ Cours de méthodologie de recherche incomplet ⇒ Service de promotion à la réussite laissé à la bonne volonté des enseignants ⇒ Manque d'approche globale et d'une priorisation des objectifs dans la démarche qualité de la section

Opportunités et risques

- ⇒ Collaboration étroite avec le CIRIHA pouvant être mise à profit pour développer l'approche « recherche » de la section diététique et lui apporter une certaine visibilité extérieure

Recommandations

- ⇒ Revoir l'ordonnancement et le contenu des cours dans le cursus en fonction de la progression de l'apprentissage et des compétences à développer
- ⇒ Augmenter, intégrer et répartir les activités de pratiques professionnelles dans les 3 années de formation
- ⇒ Développer plus en profondeur les compétences en matière de pédagogie, de dynamique de groupe, de méthodologie de recherche et biostatistiques, d'analyse critique et de démarches psychosociales
- ⇒ Initier une réflexion sur le développement de méthodes d'apprentissage centrées sur le travail interdisciplinaire
- ⇒ Intégrer à l'enseignement des experts exerçant dans différents secteurs de la profession pour bénéficier de leur expertise et expériences
- ⇒ Assurer la mise à la disposition des étudiants tous les supports de cours (avec bibliographie actualisée)
- ⇒ Assurer que l'examen de synthèse permette de vérifier l'intégration des différents cours et l'acquisition des compétences finales
- ⇒ Revoir le mode de calcul des ECTS et l'intégrer dans le dispositif de formation
- ⇒ Evaluer l'impact du service de promotion à la réussite et étendre le système à l'ensemble des étudiants
- ⇒ Informer davantage les étudiants sur les possibilités d'Erasmus et de stages à l'étranger
- ⇒ Articuler les démarches entreprises par la section diététique à la politique qualité institutionnelle
- ⇒ Structurer la démarche par le biais du coordinateur qualité institutionnel
- ⇒ Revoir les outils utilisés pour l'évaluation des enseignements et leurs mécanismes de diffusion
- ⇒ Structurer la démarche par le biais du coordinateur qualité institutionnel



HAUTE ÉCOLE

1 Lucia de Brouckère

Évaluation 2012-2013 des cursus
Diététique

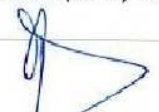
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
6	-	2 - 4 ^{er}	Ce point semble confus et nous souhaitons la formulation suivante : <i>la Haute École est consciente que l'apprentissage de la prise en charge du patient pourrait être abordée au travers de cas pratiques intégrant les notions d'éducation thérapeutiques basées sur des cours de « pathologies » et de « diététique » déjà constamment remis à jour à la lumière de l'évolution de connaissances scientifiques.</i>

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)



Dusselen Patrick

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



Stéphanie Aude

Nom et signature du (de la ou des) Directeur(-trice)(s) de catégorie



Jean-Pierre PEQUEUX
Directeur de Catégorie

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.